



Comment bien se défendre contre accusation par néo nazi

Par **Nicoco**, le **06/11/2009** à **18:03**

Bonjour,

Je tiens à porter à votre connaissance un petit problème de droit qui me confronte à une tiers personne appartenant à une mouvance néo nazi.

Je m'explique, On me reproche d'avoir commis des actes de violence sur une personne. les faits se sont déroulé dans mon autobus.

Pour ma part je conteste l'objet de la plainte. Tout d'abord la dite personne appartient à un mouvement nommé skinhead, ils arborent un code vestimentaire souvent assortie de croix gamé et autre.

Le jour de la soit disante infraction, je me trouvé dans le bus, bus que je prend depuis 7 ans sans aucun ennuie notable, sauf le jour des dits faits. la personne écoutais une musique raciste, je cite : "tuer du ***** tuer du ***** leurs ***** dans la bouche arracher leurs babouche etc..."

c'est alors que je lui et demandé de couper sa musique, il a alors manipulé un objet sous sont "arlington"(veste conforme au code vestimentaire "skinhead") et un amis ma dit fait attention... j'ai alors tirer brutalement sur sa veste et effectivement il a fait tombé un objet de type matraque télescopique... il à alors ramassé sa veste puis il a tenté de m'assener un coup de poing, heurtant une prise pour main en plastique... je suis adepte de judo et j'ai donc entreprit de maitriser l'individu.... J'ai alors maitenu l'individu par le crane il se débater violement puis après avoir heurter diverses éléments il et partie du bus qui fesait un arret!

Le problème c'est qu'il a porté plainte et fait témoigner des amis à lui... J'ai moi quelques témoins qui ont bien voulue si d'aventure j'avais des problèmes témoigner pour moi... mais

j'ose croire que je ne les dérangerai pas. En effet j'ai entrepris, grâce à internet, des recherches afin de prouver mes dires! j'ai alors recensé, dans l'intégralité des villages ou mon bus passe, des sites de certains des témoins qui ont montré leur appartenance à ce groupe ainsi que divers propos racistes ! j'ai aussi pris des photos de nombreuses croix gammées faites dans le bus ainsi que dans les villages alentours, en effet la mouvance néonazie est très présente dans mon coin (59 Nord)...

Que faire? les gendarmes m'ont déjà mis en garde à vue puis relâché... le procureur attend des témoignages objectifs...chauffeur...etc...j'ai préparé des pièces mais je suis étudiant et je travaille... je suis fatigué de ces individus, ils m'agressent verbalement et ce régulièrement... et le jour où je me défends je me retrouve en garde à vue...

Quelqu'un peut m'apporter des réponses.